



Le trait d'union

N° 59

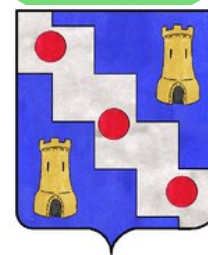
MAI - JUIN

2023

Voyage en terre Chevinoise... la suite !

*Nous ne voyagerons pas jusqu'à Valparaiso,
mais à deux pas de chez nous...*

Repartons à la découverte des hameaux chevinois.



Le sommaire en images

Vous avez à nouveau été nombreuses et nombreux à répondre à nos propositions et demandes de contribution pour l'élaboration de ce Trait d'union.

Nous vous en remercions chaleureusement.

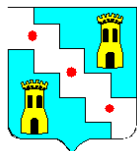
Sommaire :

- Le mot du Maire
- Un livre sur l'histoire chevinoise
- La Rochette et son jardin « à l'anglaise »
- Le château du Pailleron
- Visite guidée sur quelques lieux insolites du village
- La fresque du climat
- Brèves et vie du village
- Avis d'enquête publique PLU
- Conférence finale de rédaction avec les jeunes
- Infos pratiques



Vie du village

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



CHEVINAY
69210

Par arrêté en date du 12 mai 2023,
Monsieur le Maire a prescrit
l'ouverture d'une enquête
publique portant sur le **projet de
révision**

générale du Plan Local d'Urbanisme arrêté le 28 février 2023.

Le public est informé que cette enquête publique unique se déroulera :
à compter du 8 juin 2023 à 9h00 jusqu'au 10 juillet 2023 à 18h00 inclus,
soit une durée de 32 jours consécutifs

À cet effet, M. Jean-Louis DELFAU a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par décision de M^{me} la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon en date du 9 mars 2023.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Chevinay, siège de l'enquête, pendant la durée de l'enquête, du jeudi 8 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 :

Les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
Les vendredis de 13h30 à 18h.

Des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la commune de Chevinay : www.mairie-chevinay.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance :

À l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur – A ne pas ouvrir
Révision du PLU
Mairie de Chevinay
42 route de Saint Pierre - 69210 CHEVINAY

Ou également être déposées à l'adresse électronique suivante : contact@mairie-chevinay.fr
Objet : Monsieur le Commissaire enquêteur - Révision du PLU.

Le Commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Chevinay (42 route de Saint Pierre – 69210 CHEVINAY) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Jeudi 8 juin 2023, de 9h à 12h**
- **Vendredi 16 juin 2023, de 15h à 18h**
- **Samedi 1^{er} juillet 2023, de 9h à 12h**
- **Lundi 10 juillet 2023, de 15h à 18h (clôture de l'enquête publique)**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Chevinay et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme en vue de cette approbation.

